Résultats au 31 décembre 2022

Comptes Consolidés



(en milliers de dirhams)		
ACTIF	31-déc-22	31-déc-2
Goodwill	7 372 391	7 372 39
Immobilisations incorporelles	106 651	106 1
Immobilisations corporelles	10 806 536	10 948 0
Immobilisations en droit d'usage	52 471	55 8
Participations dans les entreprises associées	71 806	62 9
Autres actifs financiers	96 706	102 9
Dont Instruments dérivés de couverture	00.00	.02 0
Dont Prêts et créances non courants	96 706	102 9
Dont Titres disponibles à la vente	00.00	.02 0
Créances d'impôt et taxes	51 664	15.2
Impôts différés actifs	149	10 2
Autres débiteurs non courants	140	
Actifs non-courants	18 558 374	18 663 7
Autres actifs financiers courants	10 550 574	10 003 /
Dont Prêts et créances		
	005 700	055
Stocks et en-cours	625 726	655 4
Créances clients	914 938	941 7
Autres débiteurs courants	292 372	205 9
Trésorerie et équivalent de trésorerie	139 957	532 1
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Actifs courants	1 972 993	2 335 3
TOTAL ACTIF	20 531 367	20 999 1
PASSIF	31-déc-22	31-déc-
Capital	702 937	702 9
Primes d'émission et de fusion	2 618 038	2 618 0
Réserves	6 627 915	6 100 2
Écarts de conversion		
Résultats net part du groupe	1 391 685	2 010 4
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	11 340 575	11 431 6
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	11 340 575	11 431 6
Provisions non courantes	162 423	233 3
Avantages du personnel	703 632	760 6
Dettes financières non courantes	5 186 200	5 425 2
Dont Instruments dérivés de couverture	3 100 200	3 423 2
	5 147 838	5 386 7
Dont Dettes envers les établissements de crédit	5 147 636	5 300 /
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement	00.000	00.5
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 362	38 5
Dont Autres dettes		
Dettes d'impôts société		
Impôts différés passifs	1 009 146	858 9
Passifs non courants	7 061 401	7 278 3
Provisions courantes	164 852	175 1
Dettes financières courantes	480 036	166 7
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	465 929	149 4
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	14 107	17 2
Dont Autres dettes	14 101	2
Dettes fournisseurs courantes	831 699	845 1
Autres créditeurs courants	652 804	1 102 0
	032 004	1 102 0
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente	0.400.004	0.000.1
Passifs courants	2 129 391	2 289 1
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	20 531 367	20 999 1

(en milliers de dirhams)		
Exercice clos	31-déc-22	31-déc-2
Chiffre d'affaires	7 985 055	8 194 57
Autres produits de l'activité		
Produits des activités ordinaires	7 985 055	8 194 57
Achats	(2 761 898)	(2 348 576
Autres charges externes	(1 049 879)	(999 634
Frais de personnel	(607 893)	(647 168
Impôts et taxes	(62 796)	(59 666
Amortissements et provisions d'exploitation	(579 178)	(650 134
Autres produits et charges d'exploitation	(227 641)	6 97
Charges d'exploitation courantes	(5 289 285)	(4 698 20
Résultat d'exploitation courant	2 695 770	3 496 36
Cessions d'actifs	3 539	(722
Cessions de filiales et participations	4 804	
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(198 068)	(291 93)
Autres produits et charges d'exploitation	(189 725)	(292 65
Résultat d'exploitation	2 506 045	3 203 70
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	8 513	3 12
Autres charges financières	(228 086)	(203 78
Résultat financier	(219 573)	(200 66
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	2 286 472	3 003 04
Impôts sur les bénéfices	(783 203)	(1 107 39
Impôts différés	(125 134)	94 15
Résultat net des entreprises intégrées	1 378 135	1 989 80
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	13 550	20 68
Résultat net des activités poursuivies	1 391 685	2 010 48
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	1 391 685	2 010 48
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe	1 391 685	2 010 48
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	59,7	86
- dilué	59.7	86.

A - DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

LafargeHolcim Maroc est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, LafargeHolcim Maroc dispose d'une capacité de production supérieure à 13 millions de tonnes par an. Le groupe LafargeHolcim Maroc est organisé en deux branches d'activités : Ciments et Autres (trading, granulats, bétons).

L'action LafargeHolcim Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "LafargeHolcim Maroc " et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 mars 2023.

B - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

FAITS MARQUANTS

La demande nationale de ciment a reculé de -10,6% par rapport à 2021 en raison de l'impact négatif du contexte inflationniste au Maroc.

A fin décembre 2022, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 7 985 MDH, enregistrant une baisse de -2,6% par rapport à 2021. Cette évolution défavorable est liée à la baisse des volumes de vente compensée partiellement par la hausse des ventes de clinker ainsi que l'augmentation du prix moyen de vente.

Le résultat d'exploitation courant s'élève à 2 696 MDH à fin décembre 2022, en baisse de -23% par rapport à la même période en 2021. Cette évolution est liée principalement à la baisse des ventes de ciments ainsi qu'à la hausse des prix des intrants, notamment l'énergie fossile, qui n'a été que partiellement répercutée sur les prix.

Le résultat net consolidé à 1 392 MDH en 2022, est en baisse de -31% par rapport à 2021 en raison de l'augmentation de la contribution sociale en 2022 et l'impact de la révision de la base d'impôt différé suite à la hausse progressive de l'IS de 2023 à 2025 prévue dans la loi de finance de 2023.

PERSPECTIVES

Dans un contexte incertain au niveau mondial, LafargeHolcim Maroc poursuit ses efforts d'optimisation de coûts tout en restant focalisé sur la qualité de service et le développement de son offre pour améliorer la satisfaction de ses clients.

Par ailleurs, le programme de développement durable de la société, qui vise notamment le développement de l'utilisation des énergies vertes (combustibles de substitution et électricité renouvelable), permettra à terme de réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés et à la volatilité de leurs cours. A ce jour, plus de 80% de la consommation électrique de LafargeHolcim Maroc provient de sources renouvelables.

C - PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément à la réglementation boursière en vigueur, les comptes consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc publiés, sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) endossés au niveau européen.

D - PÉRIMÈTRE ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Lafarge Holcim Maroc a cédé en avril 2022 la totalité de ses parts, dans le capital social de la SDGT. En conséquence, cette entité pe fait plus partie du périmètre de consolidation

cette entité ne fait plus partie du périmètre de consolidation. Le périmètre consolidé de LafargeHolcim Maroc comprend les sociétés suivantes :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
LafargeHolcim Maroc	Ciment, béton, granulat et mortier	100,00%	Intégration globale
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	Intégration globale
Centrale Marocaine de Construction	Autres	100,00%	Intégration globale
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Intégration globale
Andira	Autres	100,00%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	50,00%	Mise en équivalence
CBM	Ciment	50,00%	Mise en équivalence
MATEEN	Autres	33,33%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	33.33%	Mise en équivalence

E - PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES ADOPTÉES

Immobilisations corporelles - IAS 16 -

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique.

Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante: gros œuvres – charpente métallique: 50 ans, étanchéité, toiture et autres: 10 ans, agencements et aménagements: 15 ans, installations techniques fixes: 25 ans, menuiserie15 ans;
- Les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de 8 à 30 ans

Goodwill - IAS 36 -

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, les goodwills ne sont plus amortis depuis le 1er janvier 2006 (date de transition aux IFRS) mais sont testés au minimum une fois par an pour détecter d'éventuelles pertes de valeur.

Provisions, passifs éventuels - IAS 37 -

Conformément à IAS 37, le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Stocks - IAS 2 -

Conformément à IAS 2, les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou une percès

Immobilisations incorporelles - IAS 38 -

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré au bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à cet actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels. Ils sont amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

Avantages au personnel - IAS 19 -

Conformément à la norme IAS 19 - Avantages du personnel, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées, annuellement par des actuaires indépendants. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du

salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Le groupe a adopté l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19, avantages au personnel, pour constater au

Le groupe à adopte l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19, avantages au personnel, pour constater au niveau des capitaux propres, les gains et pertes actuariels issus des changements des hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations.

Impôts différés - IAS 12 -

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 -Impôts différés-, les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si leur récupération est probable.

La charge d'impôts courants et différés est comptabilisée au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

F - ÉVÉNEMENT POST-CLÔTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2022.

G - COMMUNICATION FINANCIÈRE

Le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc au 31 Décembre 2022 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de LafargeHolcim Maroc, à l'adresse suivante : www.lafargeholcim.ma à partir du 30 avril 2023.

Ce jeu complet comprend outre l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres, la note aux principes comptables détaillée ainsi que les notes annexes choisies conformément aux dispositions des normes IAS / IFRS.

Résultats au 31 décembre 2022

Comptes Sociaux



		Exercice		Exerci
(en dirhams)	Brut	Amortissements et provisions	Net	Précéde N
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	682 440 374,13	481 099 108,93	201 341 265,20	303 718 322,4
Frais préliminaires	,	,	<u> </u>	
Charges à repartir sur plusieurs exercices	682 440 374,13	481 099 108,93	201 341 265,20	303 718 322,4
Primes de remboursement des obligations	002 110 07 1,10	101 000 100,00	201011200,20	000 / 10 022,
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 953 999 700,45	171 711 629,71	7 782 288 070,74	7 780 643 497,
Immobilisation en recherche et développement	7 300 303 700,40	171711023,71	7 702 200 070,74	7 700 043 437,
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31	50 100 981,31		
Fonds commercial	7 682 256 303,44	7 418 761,68	7 674 837 541.76	7 674 837 541.
Autres immobilisations incorporelles	221 642 415,70	114 191 886,72	107 450 528,98	105 805 955,
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	20 064 335 815,81	12 986 371 360,38	7 077 964 455,43	7 343 483 049,8
Terrains	981 510 466,31	94 782 521,67	886 727 944,64	889 208 355,0
Constructions	4 133 378 199,99	1 881 466 243,99	2 251 911 956,00	2 325 229 817,0
Installations techniques, matériel et outillage	14 013 995 627,13	10 835 517 983,44	3 178 477 643,69	3 629 747 541,
Matériel de transport	51 854 686,65	19 697 812,16	32 156 874,49	35 943 374,
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	215 401 564,44	118 849 972,04	96 551 592,40	50 754 320,
Autres immobilisations corporelles	33 656 501,36	33 379 897,80	276 603,56	817 993,
Immobilisations corporelles en cours	634 538 769,93	2 676 929,28	631 861 840,65	411 781 646,
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	559 883 200,84	137 345 616,40	422 537 584,44	463 327 169,
Prêts immobilisés	28 022 345,87	1 121 207,84	26 901 138,03	33 195 219,
Autres créances financières	69 212 189,34	500 000,00	68 712 189,34	68 719 184,
Titres de participation	462 648 665,63	135 724 408,56	326 924 257,07	361 412 765,
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	29 260 659 091,23	13 776 527 715,42	15 484 131 375,81	15 891 172 039,
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS (F)	687 757 250,67	75 245 365,25	612 511 885,42	641 045 479,
Marchandises	870 435,79	297 434,31	573 001,48	394 288,
Matières et fournitures consommables	548 166 905,12	74 734 202,95	473 432 702,17	484 342 739,
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels	73 688 095,16		73 688 095,16	107 939 669,
Produits finis	65 031 814,60	213 727,99	64 818 086,61	48 368 781,
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 667 708 308,00	253 322 905,91	1 414 385 402,09	1 357 282 931,
Fournis débiteurs, avances et acomptes	7 770 377,35		7 770 377,35	7 130 236,
Clients et comptes rattachés	1 110 152 767,58	181 786 121,77	928 366 645,81	999 591 654,
Personnel	5 953 561,51	,	5 953 561,51	6 633 542,
État	129 180 851,96		129 180 851,96	48 195 298,
Comptes d'associés	39 947 559,00	39 947 500,00	59.00	59.0
Autres débiteurs	338 757 777,78	31 589 284,14	307 168 493,64	257 125 604,
Comptes de régularisation-Actif	35 945 412,82	5. 550 204,14	35 945 412,82	38 606 536,
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	00 040 472,02		00 040 412,02	263 280 480,
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	2 399 903,00		2 399 903,00	2 635 117,
TOTAL II (F+G+H+I)	2 357 865 461,67	328 568 271,16	2 029 297 190,51	2 264 244 008,
TRÉSORERIE	2 337 003 401,07	320 300 211,10	2 029 291 190,51	2 204 244 UU0,
TRÉSORERIE ACTIF	122 207 022 42	2 520 070 24	120 750 040 70	100 000 520
	133 297 023,12	2 538 076,34	130 758 946,78	186 888 539,
Chèques et valeurs à encaisser	100 007 005 15	0.500.075.5	100 750 010 75	100 000
Banques, TG et CCP	133 297 023,12	2 538 076,34	130 758 946,78	186 888 539,
Caisse, régie d'avances et accréditifs				
TOTAL III	133 297 023,12	2 538 076,34	130 758 946,78	186 888 539,

		Exercic
(en dirhams)	Exercice	Précéder
FINANCEMENT PERMANENT		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel	702 937 200,00	702 937 200,0
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 162 347 194,49	5 162 347 194,4
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	70 293 720,00	70 293 720,0
Autres réserves	2 791 998 447,19	2 338 684 638,4
Report à nouveau		
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	1 327 471 257,82	1 992 396 741,9
Total des capitaux propres (A)	10 055 047 819,50	10 266 659 494,8
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	253 451 131,94	371 929 119,
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	253 451 131,94	371 929 119,
DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 147 838 055,27	5 386 769 034,
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	5 147 838 055,27	5 386 769 034,
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	169 394 158,73	236 121 186,
Provisions pour risques	66 146 035,70	65 237 016,4
Provisions pour charges	103 248 123,03	170 884 170,
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
Total I (A+B+C+D+E)	15 625 731 165,44	16 261 478 835,
PASSIF CIRCULANT		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 432 298 867,61	1 807 737 906,
Fournisseurs et comptes rattachés	783 070 962,58	806 755 238,
Clients créditeurs, avances et acomptes	109 583 424,20	117 200 442,
Personnel	114 906 047,62	179 329 622,
Organismes sociaux	34 826 412,66	35 556 910,
Etat	189 726 267,78	401 199 484,
Comptes d'associés	72 118 205.15	7 118 205.
Autres créanciers	126 048 218,24	260 578 002,
Comptes de régularisation-passif	2 019 329,38	,
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	122 003 103,84	130 586 327,
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)	2 305 584,00	2 320 595,
Total II (F+G+H)	1 556 607 555,45	1 940 644 829,
TRÉSORERIE	1 000 007 000,40	1 040 044 020,
TRÉSORERIE-PASSIF	461 848 792,21	140 180 922,
Crédits d'escompte	701 040 102,21	1-0 100 022,
Crédits de trésorerie		
	101 010	440 400 000
Banques (soldes créditeurs)	461 848 792,21	140 180 922,
Total III	461 848 792,21	140 180 922,
TOTAL GENERAL I+II+III	17 644 187 513,10	18 342 304 586

	(en dirhams)	Opérati	ons	_	
	NATURE	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX L'EXERC PRÉCÉDE
	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises (en l'état)	2 910 482,18		2 910 482,18	5 042 897
	Ventes de biens et services produits	7 856 310 156,06		7 856 310 156,06	8 052 885 757
	Chiffre d'affaires	7 859 220 638,24		7 859 220 638,24	8 057 928 655
	Variation de stocks de produits	-19 233 725,20		-19 233 725,20	42 317 012
	Immobilisations produites par l'entreprise Subventions d'exploitation Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation: transferts de charges	166 779 104,48		166 779 104,48	190 501 055
	Total I	8 006 766 017,52		8 006 766 017,52	8 290 746 723
	CHARGES D'EXPLOITATION	· · ·		·	
	Achats revendus de marchandises	1 820 555,78		1 820 555,78	2 953 843
	Achats consommés de matières et fournitures	2 699 795 314,82		2 699 795 314,82	2 273 179 03
	Autres charges externes	1 046 299 259,29		1 046 299 259,29	998 292 484
	Impôts et taxes	60 765 553,72		60 765 553,72	58 312 117
	Charges de personnel	587 612 503,70		587 612 503,70	633 782 849
	Autres charges d'exploitation	134 445 326,97		134 445 326,97	68 438 673
	Dotations d'exploitation	934 416 800,00		934 416 800,00	812 604 815
	Total II	5 465 155 314,28		5 465 155 314,28	4 847 563 819
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 541 610 703,24	3 443 182 903
	PRODUITS FINANCIERS				
	Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	9 167 953,58		9 167 953,58	4 544 824
	Gains de change	7 048 992,43		7 048 992,43	2 395 184
	Intérêts et autres produits financiers	8 281 210,97		8 281 210,97	3 078 861
	Reprises financières ; transferts de charges	26 038 569,44		26 038 569,44	7 566 023
	Total IV	50 536 726,42		50 536 726,42	17 584 894
	CHARGES FINANCIÈRES				
	Charges d'intérêts	245 012 217,44		245 012 217,44	167 159 656
	Pertes de change	2 961 920,22		2 961 920,22	3 289 589
	Autres charges financières	534,65		534,65	22 952 363
	Dotations financières	41 853 436,02		41 853 436,02	6 822 600
	Total V	289 828 108,33		289 828 108,33	200 224 210
	RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			-239 291 381,91	-182 639 316
	RÉSULTAT COURANT (III+VI)			2 302 319 321.33	3 260 543 587

CO	COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) - SUITE -						
	(en dirhams) Opérations						
	NATURE		Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4		
VII	RÉSULTAT COURANT (reports)			2 302 319 321,33	3 260 543 587,41		
VIII	PRODUITS NON COURANTS						
	Produits des cessions d'immobilisations	293 333,34		293 333,34	1 786 419,00		
	Subventions d'équilibre						
	Reprises sur subventions d'investissement						
	Autres produits non courants	6 458 779,89		6 458 779,89	6 548 092,00		
	Reprises non courantes ; transferts de charges	233 738 619,83		233 738 619,83	134 708 786,59		
	Total VIII	240 490 733,06		240 490 733,06	143 043 297,59		
IX	CHARGES NON COURANTES						
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				1 135 201,65		
	Subventions accordées						
	Autres charges non courantes	325 403 631,27		325 403 631,27	169 343 868,99		
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	112 606 259,86		112 606 259,86	151 790 175,38		
	Total IX	438 009 891,13		438 009 891,13	322 269 246,02		
Х	RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-197 519 158,07	-179 225 948,43		
ΧI	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			2 104 800 163,26	3 081 317 638,98		
XII	IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS			777 328 905,44	1 088 920 897,06		
XIII	RÉSULTAT NET (XI-XII)			1 327 471 257,82	1 992 396 741,92		
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			8 297 793 477,00	8 451 374 915,06		
XV	TOTAL DES CHARGES (II +V+IX+XIII)			6 970 322 219,18	6 458 978 173,14		
XVI	RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			1 327 471 257,82	1 992 396 741,92		

Résultats au 31 décembre 2022





Aux actionnaires de la société

LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, Route de la Mecque – Californie

Quartier les Crêtes

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Bd Sidi Mohammed Benabdellah Båtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage La Marina – Casablanca Maroc

Deloitte.

20150 Casablanca
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 avril 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Lafarge-Holcim Marco S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.308.499 dont un bénéfice net de KMAD 1.327.471.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc

Fondement de l'opinior

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées

Le Bilan de la société comprend des immobilisations corporelles présentant des valeurs comptables nettes de MMAD 7 078 représentant 40% du total des actifs de la société.

Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance de la société.

La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ». Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur actuelle.

Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par la société pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur actuelle des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité de la société.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur

Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre du processus d'estimation des tests de dépréciation.

Pour les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur actuelle a été appréhendée par la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs :

 Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles.

Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie.

Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne soffre à elle

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

-nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 31 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes







Aux actionnaires de la société LAFARGEHOLCIM MAROC S.A. 6, Route de la Mecque – Californie Quartier les Crêtes 20150 Casablanca

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étaç La Marina – Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1° JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

noinia

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de LafargeHolcim Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe LafargeHolcim Maroc), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés MAD 11.341 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 1.392 millions.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinio

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquitités des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

uestions clés de l'aud

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions

Questions clés identifiées

Le Bilan du groupe comprend des immobilisations corporelles s'élevant à MMAD 10.807, représentant 53% du total des actifs du groupe.

Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance du Groupe.

Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de la Note 3.11 « Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.

Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par le groupe pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur recouvrable des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité du Groupe.

otre réponse

Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur recouvrable.

Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre des tests de dépréciation. Dans les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur recouvrable a été appréhendée par la valeur d'utilité:

 Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles.

Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie.

Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par

 Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées pa la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

 Nous avons examiné les informations relatives aux tests de dépréciation présentées dans les annexes aux états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 31 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ENST & YOUNG

Abdelmelid FAIZ

Abdelmelid FAIZ

DELOITTE AUDIT

A Maria Santannod Henchellah

Bdimen 1910 502 10 78 / 47.59

Hicham BELEMQADEM